



## DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

### MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONVENTION DE LOCATION D'EXPOSITION "LES GÉANTS"

DGA Ressources et Relations aux  
administrés - Vie institutionnelle  
relations administrés - Secrétariat des  
assemblées  
Numéro : 2023-D-127

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil au Président,

VU, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de Vice-Président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée.

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvé le contrat de location de l'exposition nommée « Les Géants » passé entre la société GLENAT EDITIONS domiciliée 37 rue Servan à Grenoble et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

**Article 2** – Le contrat prévoit que l'exposition « Les Géants » se déroulera du 10 octobre 2023 au 2 décembre 2023. Il y est précisé qu'elle est mise en location du 26 septembre 2023 au 16 décembre 2023 au plus tard.

**Article 3** – A titre exceptionnel, la location de l'exposition est accordée à GrandAngoulême à titre gracieux. Par ailleurs, GLENAT EDITIONS cède à GrandAngoulême pour l'Alpha, les droits de représentation publique et/ou privée des éléments de l'exposition pendant la durée du contrat.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le – 9 MAI 2023

Pour Le Président,  
Le Vice-Président,

Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le – 9 MAI 2023  
Publié ou notifié,  
Le – 9 MAI 2023